

1873, il voutait solennellement la France au Sacré-Cœur. M. de Belcastel avait fait ses études chez les Jésuites.

Par décision de S. E. le cardinal Taschereau, M. l'abbé Pouliot est transféré de Ste-Perpétue à St-Agapit ; M. l'abbé C. Leclerc, du vicariat de Fraserville à la cure de St-Aubert ; M. l'abbé M. Bernard est nommé vicaire à St-Paschal ; M. l'abbé S. Richard à la Pointe-aux-Trembles ; M. l'abbé Garon à St-Basile ; M. l'abbé Picher à St-Romuald.

---

**MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS**  
**CHARLAND & Cie.,**  
**LAUZON-LÉVIS.**

---

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

---

**NOUVEAUTÉ:** Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE.  
 réponse à Ed. DRUMOND sur la fin d'un monde.

**J. A. LANGLAIS.**

---

**J.-B. LASNIER ET FILS**

MANUFACTURIÈRES DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS.

**SPÉCIALITÉS:** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

**PRIX REDUITS**—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.